

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Six formations du Cnam labellisées "Grande école du numérique"

Le diplôme PASSE numérique du Conservatoire national des arts et métiers (Cnam), déployé dans six « fabriques du numérique » (Lyon, Nantes, Orléans, Paris, Saint-Brieuc et Toulouse) de l'établissement, a été labellisé « Grande école du numérique » le 3 février dernier.

Le Conservatoire s'affirme ainsi comme un acteur engagé dans la réussite de ce projet lancé par le président de la République en février 2015 afin d'offrir aux jeunes et personnes sans qualification ou diplôme à la recherche d'un emploi **des formations courtes et qualifiantes**. Cette labellisation distingue aussi l'expertise de l'établissement dans l'accueil des publics fragilisés, et plus particulièrement des décrochés du supérieur, comme sa réactivité à proposer des réponses adaptées aux **grands enjeux de la formation et de l'emploi**, alors que seulement huit établissements de l'Enseignement supérieur et de la Recherche ont été retenus parmi les 84 structures labellisées.

Validé à l'unanimité par le Conseil des formations le 15 décembre dernier, **le diplôme d'établissement PASSE numérique** est porté par le Réseau de la réussite Vincent-Merle du Conservatoire. Il a été co-construit avec les centres du Cnam en région mais aussi des organismes associatifs et des collectivités locales afin de proposer aux décrochés du système éducatif **des solutions d'insertion professionnelle dans le secteur du numérique**.

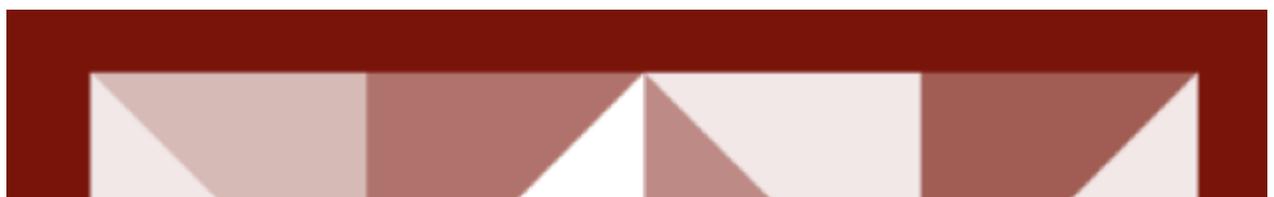
Basé sur **l'acquisition de compétences numériques** et **de compétences de conduite et gestion de projet**, ce diplôme professionnalisant est organisé en alternance et **peut être suivi puis validé en six mois**. Il est composé de sept unités d'enseignement (UE), déjà proposées par l'établissement : cinq forment le programme « **projet d'orientation et de professionnalisation** » centré sur l'acquisition de compétences transversales ; deux autres sont orientées vers **les métiers du numérique**.

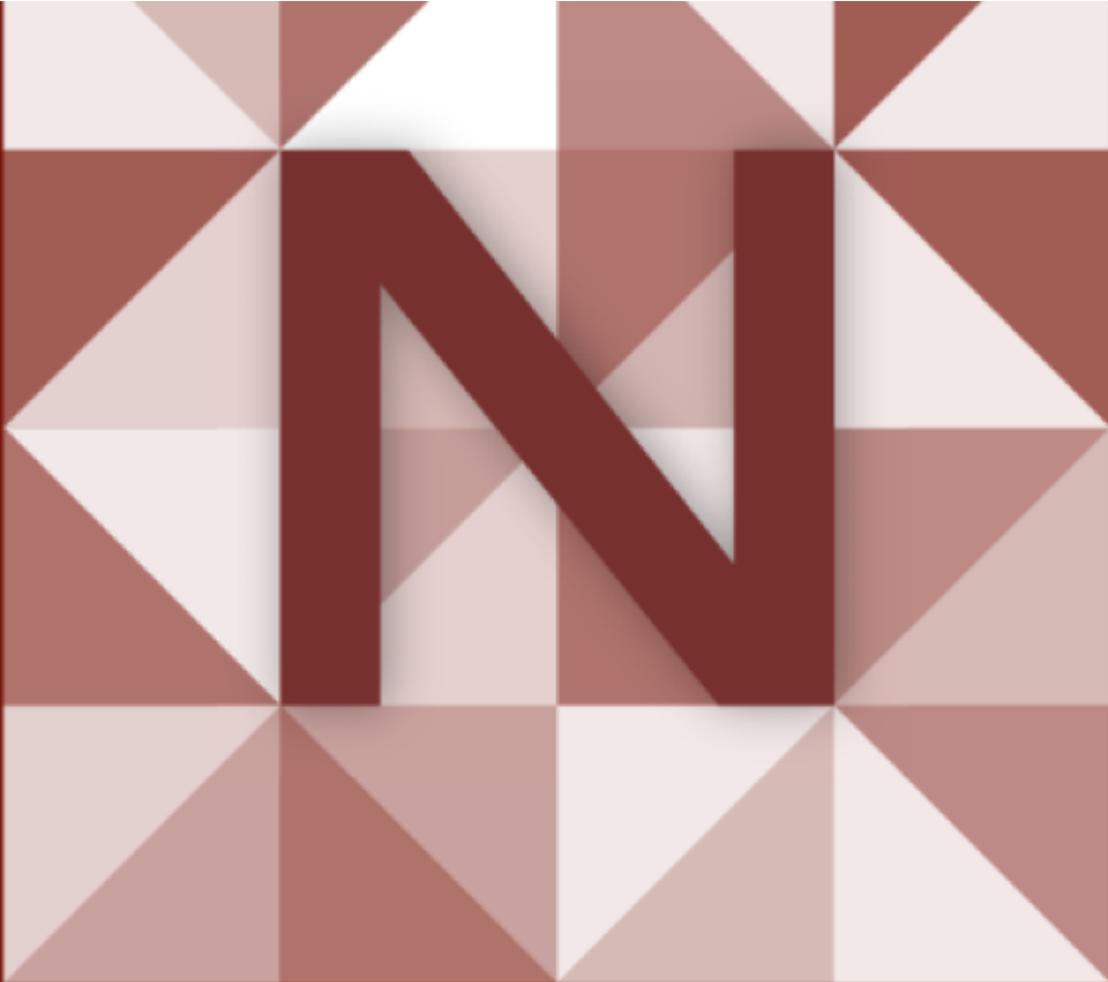
Tous les enseignements s'appuient sur une **pédagogie adaptée et une démarche active par projet**, sur le modèle mis en œuvre et éprouvée au sein de l'[École Vaucanson](#) du Cnam, réservée à la formation supérieure des bacheliers professionnels. Cette méthode permet aux stagiaires de se situer dans une démarche d'apprentissage dynamique, favorisant l'acquisition de compétences nouvelles et facilitant l'apprentissage de l'apprentissage.

Donnant accès à des compétences immédiatement utilisables en entreprise, le **PASSE numérique** permettra aussi aux diplômés de poursuivre leurs formations dans des certifications de premier cycle et d'accéder à l'ensemble des formations « traditionnelles » proposées par l'établissement.

Déployée dans l'ensemble des six centres labellisés de l'établissement, cette formation devrait accueillir rapidement une centaine de jeunes décrochés par semestre sur l'ensemble du territoire.

Le Cnam est le seul établissement d'enseignement supérieur français dédié à la formation des adultes, placé sous la tutelle du ministère en charge de l'Enseignement supérieur. Il pilote un réseau de 30 centres régionaux et de 158 centres d'enseignement, dont le siège est à Paris. Les parcours de formation, modulaires et individualisés, débouchent sur des diplômes de l'enseignement supérieur, du niveau bac+2 aux diplômes d'ingénieur et de 3e cycle, ou sur des certificats attestant de compétences dans des métiers bien identifiés. Chaque année le Cnam accueille près de 80 000 élèves sur tout le territoire national et à l'étranger.





GRANDE ÉCOLE DU NUMÉRIQUE

8 février 2016

Contact presse



Amélie Zanetti
01 53 01 82 77
06 33 59 34 18